



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 17 janvier 2020

Les effectifs horlogers poursuivent leur progression

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) communique :

Pour la seconde année consécutive, les effectifs des industries horlogère et microtechnique ont poursuivi leur progression et s'établissent à 59'103 à fin septembre 2019. Cette nouvelle progression de 1'291 postes (+2.2%) par rapport à 2018 permet de revenir au haut niveau d'effectifs de 2014. Il est néanmoins difficile d'estimer si cette hausse se poursuivra en 2020.

Près de 60'000 emplois

Au 30 septembre 2019, on comptait 59'103 personnes actives dans le secteur horloger et microtechnique, soit 1'291 de plus que l'année précédente (+2.2%). C'est ce qui ressort du recensement annuel de la branche réalisé par la CP. Cette seconde progression consécutive permet aux effectifs de frôler la barre des 60'000 emplois, laquelle n'a plus été atteinte depuis le milieu des années 70, et de compenser en deux ans la perte d'effectifs constatés entre 2014 et 2017 (-4'168 unités).

Effectifs toujours plus qualifiés

Après une augmentation conséquente du personnel de l'outil de production horloger et microtechnique en 2018, c'est du personnel administratif que provient la quasi-totalité des engagements en 2019 (+1'088, +7.2%); une situation classique en période favorable.

Dans les autres catégories, le personnel de production est en légère progression (+284) tandis que le personnel de direction enregistre une diminution de 82 unités. Le personnel à domicile a lui augmenté de deux unités. Cette évolution est peu significative, le travail à domicile étant effectué par centaine de personnes uniquement.

Le nombre de travailleurs au bénéfice d'une formation supérieure a progressé de 9.3%, pour s'établir à 13'466, représentant désormais 23.5% des effectifs globaux. Cette augmentation permet au taux de personnel qualifié dans la branche d'atteindre 69.7% ; un nouveau record.

Malgré ces résultats positifs, la situation économique, commerciale et politique, ainsi que la faible visibilité qui en découle, incite à beaucoup de prudence. Une stabilité des effectifs peut être à prévoir en 2020.

Trio de tête inchangé

Le trio de tête des cantons les plus horlogers en termes d'effectifs restent Neuchâtel (15'909), Berne (12'640) et Genève (10'301). Formé par ces trois cantons ainsi que Jura, Vaud et Soleure, l'« Arc horloger » concentre l'essentiel des ressources du secteur, soit 54'479 travailleurs (plus de 92% des effectifs totaux). L'augmentation des emplois s'est effectuée principalement dans les cantons de Neuchâtel (+620, +4.1%), Berne (+412, +3.4%) et Vaud (+280, +5.1%). Les cantons du Tessin (-135, -6.2%) et du Jura (-116, -1.8%) ont eux enregistrés des diminutions d'effectifs.

Plus de 50'000 personnes pour le secteur conventionné

Les entreprises soumises à la Convention collective de travail (CCT) signée avec les syndicats du secteur sont largement majoritaires : elles représentent les trois quarts d'entre elles (536 unités) occupant 50'717 personnes. En d'autres termes, 85.8% des travailleurs exerçaient en 2019 leur activité dans des entreprises soumises à la CCT de la branche. L'horlogerie est l'un des secteurs économiques les plus conventionnés du pays.

Tous les résultats du recensement sont téléchargeables sur notre site internet

www.cpih.ch 

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

M. François Matile, Secrétaire général, Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), Tél. : 032 / 910 03 83, e-mail : f.matile@cpih.ch.

M. Ludovic Voillat, Responsable du Service Communication et Digital , Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), Tél. : 032 / 910 03 86, e-mail : l.voillat@cpih.ch.

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe plus de 530 entreprises occupant plus de 50'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication et Digital" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Son Président est M. Philippe Bauer, Conseiller aux États, et son Secrétaire général M. François Matile.